



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV EURO SUSTAINABLE CREDIT



ALEXIS FORET
Gérant du fonds*



**JEAN-PHILIPPE
DESMARTIN**
Directeur de
l'Investissement
Responsable*

Un investissement responsable sur la dette d'entreprises en euros

► EdR SICAV Euro Sustainable Credit est un fonds d'obligations d'entreprises dont l'objectif est de sélectionner des titres émis en euros jugés attractifs, en associant dans l'analyse des critères financiers et de développement durable.

Le fonds vise, sur la période d'investissement recommandée de 2 ans, à surperformer l'indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return, représentatif du marché de la dette d'entreprises émise en euros.

Le processus d'investissement vise à sélectionner des entreprises qui affichent de solides fondamentaux financiers et qui ont adopté en parallèle une politique de développement durable intégrant notamment une bonne gestion des risques et opportunités en matière sociale, environnementale et de gouvernance (ESG). Les entreprises qui sont en mesure de démontrer une vision stratégique marquée et un déploiement opérationnel de leur politique de développement durable sont, selon nous, celles capables de présenter des stratégies optimales de développement à long terme.

Le fonds est principalement exposé (minimum 70%) à des titres de notation « Investment Grade¹ » mais peut également s'exposer au marché de la dette à haut rendement² en euros (max. 30%).

EdR SICAV Euro Sustainable Credit s'adresse aux investisseurs souhaitant s'exposer au dynamisme du marché de la dette d'entreprises en euros tout en privilégiant une approche responsable.

UN ACTEUR ENGAGÉ, SPÉCIALISTE DE LA DETTE D'ENTREPRISES

Le fonds bénéficie de l'expertise conjuguée des spécialistes de la dette d'entreprises et de ceux de l'équipe IR, soit 18 professionnels disposant d'une expérience moyenne de 15 ans et qui collaborent étroitement.

Le processus d'investissement se décompose en 2 étapes :

► **Une analyse crédit approfondie** visant à déceler les opportunités d'investissement grâce à un processus d'analyse interne multicritères qui a fait ses preuves depuis plus de 20 ans

► **Une analyse ESG** visant à identifier les principaux risques extra-financiers pondérés selon les enjeux sectoriels clés. **Cette analyse développée par l'équipe IR est basée sur les 3 piliers suivants : Environnement, Social, Gouvernance.**

Le processus de sélection IR est basé sur une approche « Best in universe » qui privilégie les émetteurs parmi les mieux classés, indépendamment de la notation, du secteur ou de la taille. Cette approche a pour objectif de réduire à la fois les risques liés aux facteurs ESG et favoriser les sociétés de qualité.



POINTS CLÉS

Une synergie entre deux de nos expertises clés : dette d'entreprises en euros à dominante Investment Grade et gestion IR (Investissement Responsable)

Une double approche visant à sélectionner des entreprises dont les fondamentaux financiers sont jugés robustes et qui démontrent une vision claire en matière de développement durable

Une recherche propriétaire ESG réputée

Le fonds est soumis au risque de perte en capital et au risque de crédit

1. Investment grade : obligations classées dans la catégorie « haute qualité » par les agences de notation. 2. High Yield : obligations d'entreprises présentant un risque de défaut supérieur aux obligations Investment Grade et offrant en contrepartie un coupon plus élevé. *L'identité des gérants présentés dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit.

EdR SICAV Euro Sustainable Credit est un compartiment de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France et Italie.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

EdR SICAV Euro Sustainable Credit est la synergie de deux de nos expertises : dette d'entreprises et gestion IR.

ANALYSE CRÉDIT :

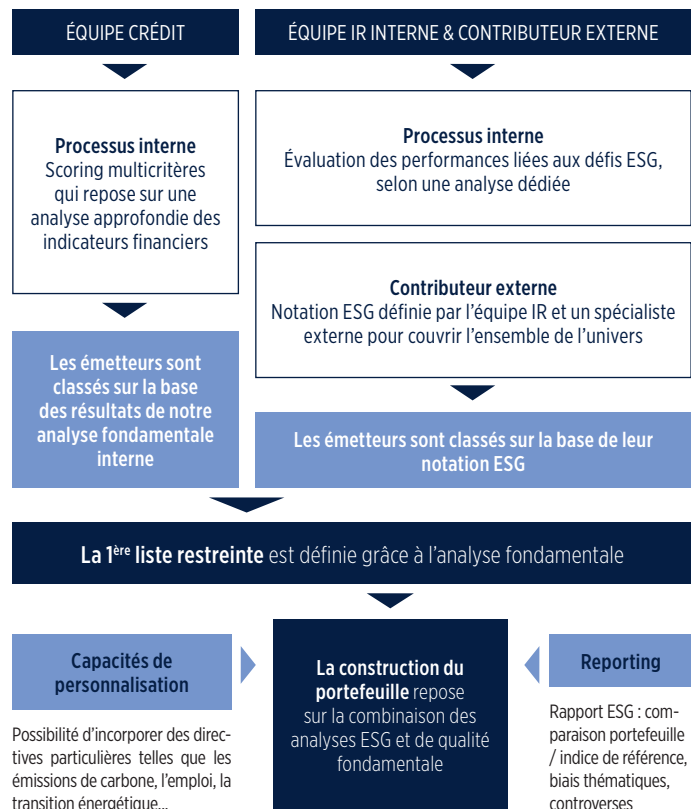
Le fonds bénéficie de l'analyse approfondie des fondamentaux de chaque émetteur ainsi que celle de ses risques opérationnels et financiers. Le principal objectif est ici d'évaluer la capacité de chaque émetteur à rembourser sa dette grâce notamment à un modèle de notation interne prospectif.

ANALYSE ESG :

En parallèle, l'équipe IR et son correspondant obligataire interviennent pour analyser les émetteurs sur la base des critères ESG. Notre approche est notamment caractérisée par une analyse propriétaire, approfondie et dynamique des sociétés qui se traduit par une notation interne détaillée permettant une appréciation très précise des grands enjeux de chaque secteur et de chaque société.

Cette analyse interne est complétée, pour les valeurs non couvertes, par la recherche d'un prestataire externe, validée par l'équipe IR.

Le processus d'investissement décrit intègre plusieurs limites internes fixées par l'équipe de gestion de portefeuille. Cette description reflète le processus d'investissement actuel qui pourrait évoluer à l'avenir.



CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique : SICAV de droit Français depuis le 12/02/2019. Le compartiment était auparavant un FCP de droit Français.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Date de création : Mai 2005

Codes ISIN

Part A : FR0010172767 / Part I : FR0010789321

Frais de gestion maximum :

Part A EUR : 0,95% TTC / Part I EUR : 0,45% TTC

Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,15% TTC maximum

Frais de gestion variables : Parts C et I : néant

Montant minimum de la souscription initiale

Part A : 1 part / Part I : 500 000 €

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Droits d'entrée : 1% maximum

Droits de sortie : Néant

Affectation du résultat

Parts A et I : Capitalisation

Indicateur de référence : Bloomberg Barclays

Capital Euro Aggregate Corporate Total Return

Durée de placement recommandée : > 2 ans

Le document présente les parts principales du fonds en EUR (Parts A et I). Pour les autres types de parts, veuillez contacter votre interlocuteur commercial ou vous référer au prospectus.

PRINCIPAUX RISQUES D'INVESTISSEMENT

Ce fonds est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique « objectifs et politique d'investissement » du document d'informations clé pour l'investisseur (DICI).

Risque de perte en capital : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque de taux d'intérêt : l'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le fonds sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du fonds en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de crédit : Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou d'instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN), billets de trésorerie, certificats de dépôt est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur une opération suite à la défaillance d'une contrepartie. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose

l'OPCVM aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : L'OPCVM peut investir dans des émissions de sociétés notés dans la catégorie non « Investment Grade » à l'achat selon une agence de notation (notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente) ou considérées comme équivalentes par la Société de Gestion. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié à la sélection ISR (Investissement Socialement Responsable) : La sélection de titres ISR peut amener l'OPCVM à s'écarter de l'indicateur de référence.



Février 2019. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. «Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

Partenariats & Distribution – Tél. +33 (0)1 40 17 23 09
Institutionnels France – Tél. +33 (0)1 40 17 23 44
Développement International – Tél. +33 (0)1 40 17 27 04

www.edram.fr